

Projet éolien

de Feyt Laroche

Madame, Monsieur,

En mars 2018, la société Velocita Energies a lancé des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien sur les communes de Feyt et Laroche-près-Feyt.

Après plus d'un an d'études techniques et environnementales menées sur vos communes par des bureaux d'études indépendants, l'équipe projet est aujourd'hui en mesure de vous présenter deux variantes d'implantation envisagées à l'heure actuelle, qui résultent de la compilation des études.

L'analyse des impacts sera ensuite réalisée afin de déterminer l'implantation qui présentera à la fois **la meilleure production d'électricité et qui prendra le mieux en compte les enjeux du site** qui ont été identifiés.

Le porteur de projet a à cœur de tenir informé régulièrement les élus et la population de l'avancement du développement de ce projet. Des instances de dialogue ont ainsi été mises en place localement pour permettre à toute personne intéressée de pouvoir comprendre le projet et de poser ses questions.

Pour s'assurer de la bonne information du plus grand nombre, Velocita Energies entend par cette lettre d'information vous livrer les **principaux éléments du projet et de ses prochaines étapes**.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition pour tout besoin d'informations complémentaires.



L'équipe Velocita Energies

Le projet éolien de Feyt Laroche

Après plus d'un an d'études techniques et environnementales sur le territoire, les premiers résultats peuvent vous être présentés ainsi que deux hypothèses de variantes d'implantation des éoliennes. Les études et les échanges locaux devront encore se poursuivre jusqu'à l'automne pour affiner le choix de l'emplacement définitif des machines.

La première étape des études, appelée l'état initial est aujourd'hui achevée. Un état des lieux a été réalisé par des bureaux d'études experts. Ces analyses ont permis d'**identifier tous les enjeux du territoire** et ainsi de pouvoir dessiner les premiers scénarios d'implantation.

L'environnement

(faune, flore, avifaune, milieux naturels...)

Un inventaire des espèces animales et végétales a été réalisé sur le site et ses abords pendant un an (cycle biologique complet).

Sur ce site, **le principal enjeu identifié est la présence du Milan Royal.**

Ses flux migratoires, ses espaces de chasse et de nidification, ainsi que ceux de toutes les autres espèces identifiées, seront des facteurs essentiels à prendre en compte pour préserver son activité.

Le paysage

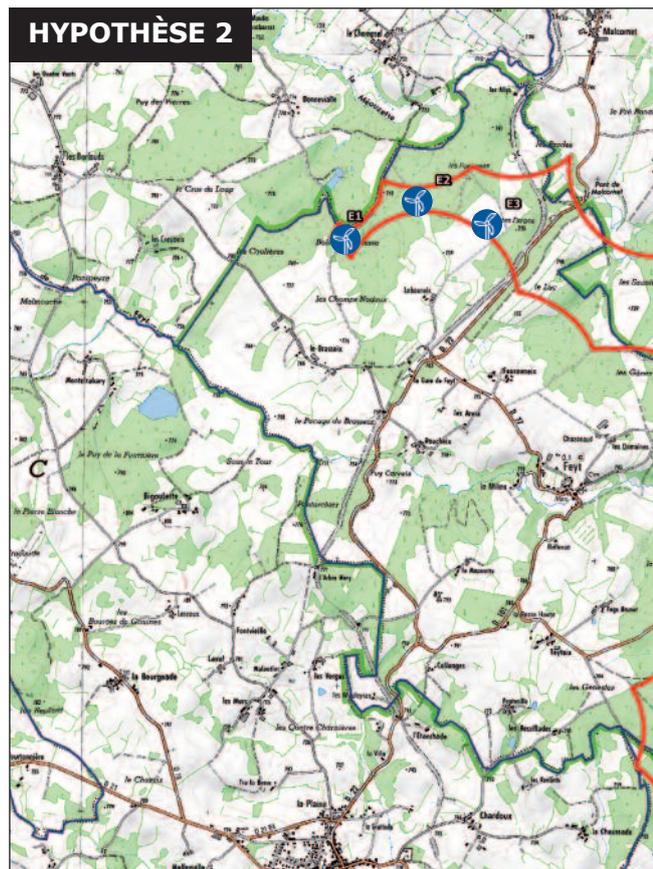
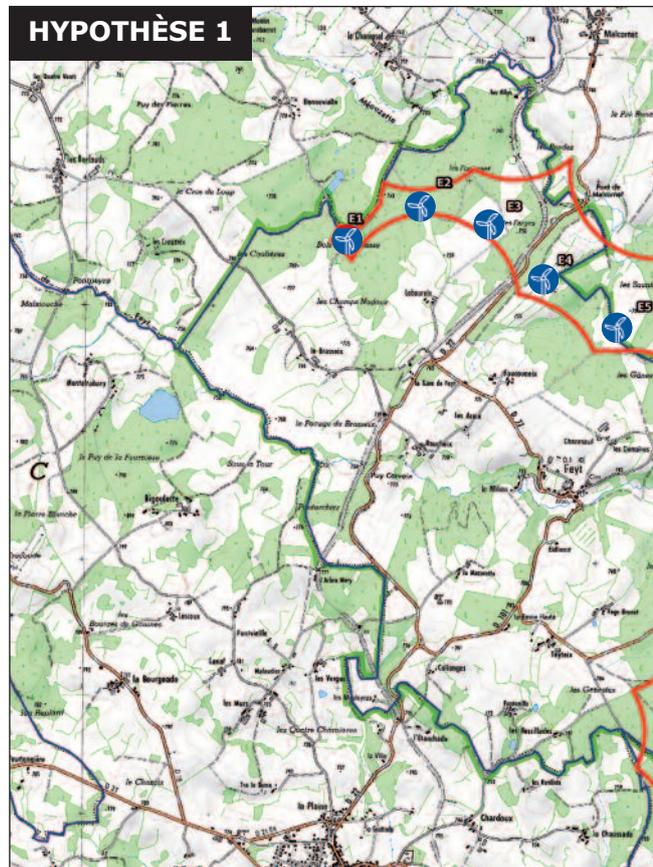
L'étude paysagère prend en compte l'ensemble des lieux et des monuments possédant un intérêt patrimonial, culturel ou environnemental de manière à évaluer les effets du projet sur le paysage.

Une quarantaine de photomontages sera réalisée selon différents points de vue et pourront vous être présentés lorsque l'implantation définitive aura été arrêtée.

L'acoustique

Des mesures ont été réalisées à partir de seize points d'écoute situés tout autour de la zone d'étude en février 2018. Celles-ci ont permis de mesurer le niveau sonore ambiant. Par la suite, des simulations des futures éoliennes en fonctionnement seront réalisées pour vérifier que le parc éolien respectera la réglementation.

Cette réglementation prévoit qu'un parc ne doit pas générer une émergence de plus de 5 dB(A) le jour et 3 dB(A) la nuit. Si tel n'est pas le cas, un plan de bridage sera mis en place : c'est-à-dire que les machines pourront être arrêtées ou ralenties lors des conditions météorologiques où leur fonctionnement entraînerait un dépassement des seuils réglementaires.



: le développement se poursuit

**Prochaine
étape :
définir
une implantation
définitive**

Maintenant que tous les enjeux du site sont connus, comment parvenir à une implantation définitive des éoliennes ?

“ Ces 2 hypothèses d'implantation, qui ne sont pas définitives, prennent en compte les accords fonciers des propriétaires et exploitants, privilégient les secteurs à faible enjeu écologique, et excluent les zones à fortes contraintes environnementales telle que la vallée de la Méouzette.

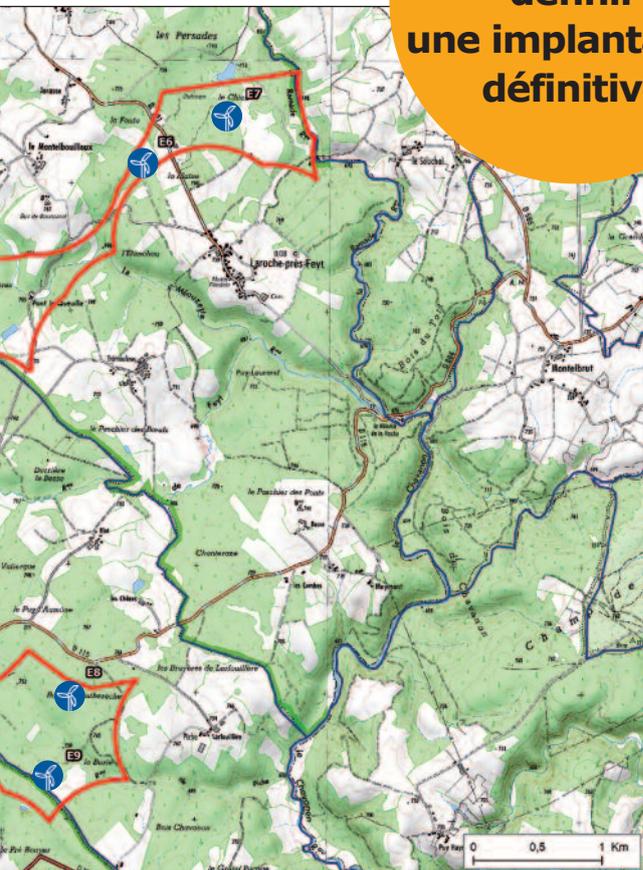
C'est maintenant les retours des riverains, élus, administrations ainsi que des bureaux d'études qui vont nous permettre d'envisager la variante optimale pour le projet que nous souhaitons déposer. »

Que se passera-t-il lorsque vous aurez arrêté une implantation ?

Une fois l'implantation définitive déterminée, le dossier sera déposé auprès des services de la Préfecture pour une instruction d'environ 10 mois par les différents services de l'Etat.

Cette instruction sera clôturée par une Enquête Publique d'une durée d'environ un mois durant laquelle les communes concernées ainsi que celles situées dans un périmètre de 6 km du projet seront invitées à consulter l'ensemble des documents relatifs au projet et à donner leur avis sur ce dernier. ”

Alexandra Gauthier,
en charge du développement
du projet éolien de Feyt Laroche.



Un projet développé en toute transparence avec le territoire



Parce que les riverains d'un projet éolien, les habitants ainsi que les élus sont les premiers concernés, Velocita Energies a tenu à mettre en œuvre un dispositif d'information et de concertation sur le territoire devant permettre à chacun de :

- **comprendre les étapes** du développement éolien,
- **suivre l'avancement** du projet de Feyt Laroche,
- **proposer des mesures** d'accompagnement,
- **poser toutes les questions** au porteur de projet.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ETAPES

AOÛT-SEPTEMBRE 2019

- Étude géomètre (relevés de terrain, plans topographiques)
- Choix de la variante définitive du projet
- Réalisation de la partie impacts et mesures sur l'environnement
- Réalisation des simulations acoustiques
- Réalisation des photomontages

OCTOBRE - NOVEMBRE 2019

Présentation du projet définitif

- Réunion avec les élus
- Ateliers riverains sur les communes de Feyt et Laroche-Près-Feyt
- Distribution de la lettre d'information n°3
- Mise en ligne du site internet dédié au projet
- Dépôt du dossier auprès des services de la Préfecture



LES PORTEURS DE PROJET



Phoebus energy est un acteur local à l'initiative du projet éolien de Feyt et Laroche-près-Feyt. Celui-ci a ensuite été confié à la société **Velocita Energies** pour assurer son développement. Depuis 2011, l'équipe de Velocita Énergies, composée d'une vingtaine de personnes, développe des projets éoliens en France. Nos éoliennes déjà construites témoignent de notre savoir-faire et de la place primordiale que nous accordons au dialogue avec les élus, habitants et acteurs locaux de nos projets.

Filiaire d'Envision, (conception et construction d'éoliennes), nous bénéficions de la pérennité et du soutien d'un grand groupe industriel. Notre compétence de développeur associée au savoir-faire d'un fabricant assure de bénéficier de la meilleure expertise technique et financière.